

- Le statut de la COVID-19 dans chaque collectivité, y compris la transmission de variantes;
- Les capacités des services de santé à répondre à la COVID-19 dans une collectivité;
- Les capacités de la santé publique à dépister les cas, faire le suivi de ces derniers et les isoler;
- La couverture vaccinale dans certains groupes d'âge, écoles et collectivités.

Pour plus d'informations et pour lire le Plan de réouverture des écoles du Nunavut de 2021-2022, rendez-vous sur la page :

<https://gov.nu.ca/fr/education/information/plan-de-reouverture-des-ecoles-du-nunavut-2020-21>.

###

Renseignements aux médias :

Troy Rhoades
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de l'Éducation
867-975-5680
trhoades@gov.nu.ca